

FICHE DES EXIGENCES DE QUALIFICATION

(provisoires jusqu'à ce qu'elles soient approuvées à l'Assemblée départementale)
(Réf. : clauses 8.02 et suivantes de la convention collective)

- Provisoires
 Définitives

Unité académique d'embauche : Pharmacie

Sigle et titre du cours : PAP1221 Processus LADMER

Diplôme universitaire exigé et expérience pertinente requise

1. Diplôme universitaire de 1er cycle en pharmacie;
2. Diplôme d'études supérieures en pharmacie sur les mécanismes de réponse aux médicaments, des interactions pharmacodynamiques, les concepts de biopharmacie et technologie pharmaceutique appliquée;
3. Être membre d'un ordre professionnel canadien en pharmacie;
4. Expérience clinique d'au moins 5 ans en pharmacie communautaire ou établissement de santé.
- 5 Expérience d'enseignement d'au moins 30 heures dans une fonction impliquant le contact avec une clientèle étudiante adulte.

Équivalence du diplôme universitaire (formation et expérience) s'il y a lieu

Description du cours selon l'annuaire général de l'Université

Notions de libération, absorption, distribution, métabolisme, élimination et réponse à des doses de médicaments, interactions pharmacocinétiques et pharmacodynamiques. Gestion des interactions médicamenteuses en pharmacie communautaire.

Signature du directeur

12 mai 2021

Date d'adoption par l'Assemblée départementale

➔ [Pour obtenir des pages supplémentaires, utiliser les pages suivantes.](#)